



## AVIS PUBLIC

### **Loi canadienne sur l'évaluation environnementale - Étude approfondie Newfoundland LNG Limited - terminal de transbordement et d'entreposage de gaz naturel liquéfié Consultation sur la portée anticipée du projet et disponibilité d'aide financière aux participants**

La Newfoundland LNG Limited propose de construire, d'opérer et éventuellement de déclasser un terminal de transbordement et d'entreposage de gaz naturel liquéfié (GNL) à Grassy Point, au fond de la baie de Placentia, à Terre-Neuve-et-Labrador. La proposition comprend un terminal composé de trois jetées, un poste d'amarrage pour bateaux remorqueurs, huit réservoirs de GNL et des infrastructures routières, des bureaux, des barrières de sécurité, de même que des services publics tels l'eau et l'électricité. Les installations proposées devraient fournir les marchés du nord-est des États-unis et du Canada.

Le projet fait l'objet d'une étude approfondie en vertu de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. Transports Canada et Pêches et Océans Canada, à titre d'autorités fédérales responsables de l'évaluation du projet, invitent maintenant le public à faire des commentaires sur la portée anticipée du projet, sur les éléments à considérer et sur la capacité de l'étude approfondie d'examiner les problèmes relatifs au projet.

Transports Canada tiendra compte des commentaires écrits reçus d'ici le **27 avril 2007**. Les personnes intéressées peuvent faire parvenir leurs commentaires, dans la langue officielle de leur choix à :

Transports Canada - Affaires environnementales  
7<sup>e</sup> étage, Édifice Cabot  
100, rue New Gower, C.P. 1300  
St. John's (T.-N.-L.) A1C 6H8  
Tél. : 709-772-3061      Téléc. : 709-772-3072

NOTE: Tous les documents ou commentaires reçus par Transports Canada concernant ce projet sont du domaine public et seront intégrés au registre public du projet. Veuillez inscrire le titre du projet, de même que le numéro de référence du Registre canadien d'évaluation environnementale 07-03-26546 sur toute correspondance.

Pour obtenir une copie du document sur la portée du projet ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec Transports Canada à l'adresse ci-dessus. Le public peut aussi consulter des copies du document sur la portée du projet aux endroits suivants :

<b>Ville de Come by Chance</b>	<b>Ville de Arnold's Cove</b>	<b>Ville de Southern Harbour</b>	<b>Ville de Placentia</b>
111-117, chemin Main Come by Chance, T.-N.-L. 709-542-3240	270, chemin Main Arnold's Cove, T.-N.-L. 709-463-2323	1, promenade Municipal Southern Harbour, T.-N.-L. 709-463-2329	23-27, promenade Patterson Placentia, T.-N.-L. 709-227-2151

#### **50 000 \$ offerts en aide financière aux participants**

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale (l'Agence) accordera **50,000 \$** dans le cadre du Programme d'aide financière aux participants afin de permettre aux groupes ou aux individus de prendre part à l'évaluation environnementale de ce projet.

Afin de recevoir de l'aide financière, les demandeurs retenus devront participer au processus d'évaluation environnementale du projet. Pour être prises en compte, les demandes d'aide financière doivent être reçues par l'Agence à l'adresse indiquée ci-dessous au plus tard le **27 avril 2007**.

Vous trouverez l'information sur le projet, le programme, notamment le *Guide d'aide financière aux participants*, le formulaire de demande et l'entente de contribution décrivant les obligations de chacune des parties et les modalités relatives au versement de l'aide financière, en consultant le site Web de l'Agence au : [www.acee-ceaa.gc.ca](http://www.acee-ceaa.gc.ca).

Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur le programme d'aide financière ou pour faire une demande, veuillez communiquer avec le :

Programme d'aide financière aux participants  
Agence canadienne d'évaluation environnementale  
Place Bell Canada  
160, rue Elgin, 22<sup>e</sup> étage  
Ottawa (Ontario) K1A 0H3  
Tél. : 613-957-0254  
Téléc : 613-948-9172